ACTUAILES.fr

n°88

Bimensuel d'actualités des 10-15 ans

19 septembre 2018

abonnement gratuit sur actuailes.fr

Rentrée des classes à Jérusalem p. 11

Bataille navale p. 4

p. 12 Sommet Chine-Afrique

Un bol d'air d'altitude p. 13

p. 21 Monsieur Je-Sais-Tout

Julien Magne

Château de Port-Miou, à Cassis (Bouches-du-Rhône).

APPRENDRE AVEC L'ACTUALITÉ

Sauvons notre patrimoine

« Heureux comme Dieu en France », voilà une expression de nos voisins allemands qui nous redit toute la chance que nous avons de vivre dans notre pays

Cuisine, paysages, climat attirent de nombreux touristes. La France est d'ailleurs le pays qui en accueille le plus dans le monde, plus de 80 millions de visiteurs chaque année. Mais ce que le monde nous envie le plus, ce sont nos monuments : églises, châteaux, fontaines ou ruines romaines. Malheureusement, certains sites sont en très mauvais état. C'est la raison pour laquelle le président de la République a désigné Stéphane Bern, un animateur de télévision, pour sauver ces bijoux qui font notre fierté et notre identité. Une église qui s'écroule, c'est un village qui perd son âme.

Un patrimoine extraordinaire, mais en danger

Qui dans le monde ne connaît pas le Louvre, le château de Versailles ou Notre-Dame de Paris ? Qui n'a jamais rêvé de se promener le soir au mont Saint-Michel ou dans le vieux Strasbourg ? Mais derrière ces monuments très connus se cachent des bijoux qui menacent de tomber en ruine. Une mission a donc été confiée à Stéphane Bern afin d'identifier, tout d'abord, les chefs d'œuvre en péril. Deux mille sites en danger ont été recensés. Le montant estimé des travaux est de 2,5 milliards d'euros. Il s'agit d'abbayes, d'églises, d'orgues, de cloches, d'usines, d'ateliers, de châteaux, de fermes, d'écoles, de fontaines, de moulins… que l'on peut découvrir sur le site missionbern.fr. Certains sites sont situés outre-mer, une quinzaine au total, dont quatre en Guyane, par exemple.

Un besoin de trouver de l'argent

Maintenant que l'on sait combien vont coûter les travaux, il s'agit de trouver de l'argent. Et là commencent les difficultés, car l'État essaie de faire des économies et que les familles ont déjà beaucoup de choses à payer. Alors où trouver l'argent ? Stéphane Bern a donc dû imaginer des solutions originales et de là a germé l'idée d'une loterie. Le succès fut au rendez-vous. Ainsi, 20 % des tickets de ce loto spécial ont été vendus en dix jours, un record historique. Au final, 2,5 millions de Français ont acheté un ticket, soutenant ainsi notre patrimoine, mais aussi dans l'espoir de gagner le gros lot : 13 millions d'euros ! Ce sont 3,5 millions d'euros qui vont ainsi financer les deux cent

Le savais tu ?

Un organisme mondial, l'UNESCO, a identifié dans le monde mille sites ayant « une valeur universelle exceptionnelle ». La France en compte quarante-quatre : le mont Saint-Michel, le centre d'Avignon, la cathédrale de Chartres ou encore le château de Fontainebleau.

soixante-dix monuments sélectionnés, choisis car emblématiques. Mais ce n'est pas tout. Des entreprises ont décidé de faire de gros chèques pour cette bonne cause. Et certains sites, comme l'Élysée, par exemple, ont décidé de vendre des produits pour recueillir l'argent nécessaire à leurs travaux.

Chaque Français doit se sentir concerné

Ce patrimoine nous a été transmis par nos ancêtres. Ils l'ont construit, protégé et entretenu afin que nous puissions l'admirer et en profiter. Nous devons donc faire de même afin que les futurs Français n'admirent pas que des ruines. À chacun donc de se sentir concerné par ce qui constitue notre identité et pas uniquement par les pierres. Bien parler français, lire de beaux livres ou encore cuisiner nos spécialités si succulentes, c'est contribuer à sauver notre patrimoine. Alors à nous de jouer ! ◎

12 513 milliards d'euros

La valeur de notre patrimoine national (la somme qu'il faudrait payer pour racheter tout ce qui appartient aux Français) est estimée à 12 513 milliards d'euros, un chiffre multiplié par deux en trente ans. Ce sont les familles qui en détiennent les trois quarts.

Le savais-tu ?

C'est François 1er qui, en 1530, instaure la première loterie. Mais les Français ne vont pas vraiment mordre à l'hameçon. Les jeux de hasard (loto ou autre) vont se développer il y a cinquante ans et connaître un grand succès. Toutefois, attention : il y a seulement une chance sur 30 millions de gagner le gros lot du loto. Et beaucoup de Français dépensent de grosses sommes d'argent au point de perdre la raison. Cela ressemble parfois à une drogue…

Jean, lecteur d'*Actuailes*, est allé visiter en famille l'hôtel de Matignon, dans lequel vingt-deux Premiers ministres se sont succédés.

Nous sommes arrivés très tôt samedi matin pour visiter, rue de Varennes, la demeure des Premiers ministres. Cet hôtel porte le nom de Jacques de Matignon, prince de Monaco, qui en était propriétaire au XVIIIe siècle.

Deux endroits m'ont particulièrement marqué : le bureau du Premier ministre et le gigantesque jardin.

Après avoir monté le « grand escalier » et passé une antichambre, où attendent les ministres avant d'être reçus, nous avons pénétré dans le bureau du Premier ministre (*cf.* photo). Il est situé au premier étage et donne sur le parc.

À droite, sur le bureau de style Louis XV, des objets personnels de l'actuel chef du gouvernement, Édouard Philippe, étaient posés : un sabre d'artillerie, car le Premier ministre est lieutenant-colonel de réserve d'artillerie, beaucoup de stylos rangés dans des mugs aux initiales LH pour Le Havre, ville dont il a été maire. À gauche, des photos et un grand livre sur la boxe. Je n'ai pas beaucoup aimé son grand fauteuil gris.

Le parc se divise en trois parties : un jardin à l'anglaise, un jardin à la française et un jardin moderne. Nous avons appris que chaque Premier ministre plante son arbre.

J'espère que les trois jeunes enfants d'Édouard Philippe deviendront bientôt lecteurs d'*Actuailes* ! ◎

Maximilien de Boussiers

Messieurs les Français, pêchez les premiers !

Au cours de notre longue histoire, jamais notre pays n'a connu de plus grande rivale que l'Angleterre. Après la guerre de Cent Ans et les conquêtes napoléoniennes, notre nouvelle pomme de discorde est un fruit de mer : la coquille Saint-Jacques. En effet, fin août, plusieurs bateaux de pêche français ont dû prendre à partie les navires britanniques qui s'adonnaient sans restriction à la pêche au fameux coquillage.

Pour préserver la ressource, les pêcheurs français ont réclamé que les Anglais s'alignent sur leur calendrier de pêche (du 1er octobre au 15 mai) et ont finalement obtenu gain de cause en début de semaine : nos voisins d'outre-Manche ont quitté la zone et ne reviendront que le 1er novembre. « La perfide Albion » a pu gagner certaines batailles, certes, mais jamais celles qui touchent de près ou de loin à la gastronomie ! ⚓

Un prince à Versailles

Du 7 au 14 septembre, un futur empereur se trouvait en France. Le prince héritier du trône du Chrysanthème (c'est le nom que l'on donne au trône impériale du Japon) Naruhito de Hiro, est venu célébrer les cent soixante ans d'amitié diplomatique entre nos deux pays.

Pendant une semaine, il a donc pu parcourir la France en commençant son séjour à Lyon, la première ville à avoir accueilli un consulat japonais en 1860. Il est ensuite parti à Paris et a été accueilli à Versailles.

Après avoir visité plusieurs institutions qui promeuvent la culture et la langue japonaise en France, il est retourné vers le pays du Soleil levant où, dans quelques mois, le 1er mai 2019 exactement, au lendemain de l'abdication de son père Akihito, il sera sacré empereur du Japon.

Virginie Terrier

Alexandre Benalla

©CHRISTOPHE ARCHAMBAULT AFP

SE FORGER SA PROPRE OPINION

Qu'est-ce qu'une commission d'enquête parlementaire ?

Nous sommes partis en vacances en laissant derrière nous l'affaire Benalla !

La justice avait été saisie et on pensait qu'il faudrait désormais attendre de nombreux mois pour connaître les faits et comprendre comment un collaborateur de l'Élysée avait pu se retrouver prêtant main forte aux policiers durant une manifestation !

C'était sans compter la commission d'enquête du Sénat, qui se réunit presque tous les jours depuis le mois de septembre et auditionne les principaux acteurs de cette affaire. Mais qu'est-ce qu'une commission d'enquête parlementaire et quel est son rôle ?

Il faut d'abord comprendre que notre démocratie est composée de trois pouvoirs : le pouvoir exécutif (le président et le gouvernement), le pouvoir judiciaire (les juges) et le pouvoir législatif (le Parlement, composé de deux chambres : l'Assemblée nationale où siègent les députés et le Sénat où siègent les sénateurs). Ces trois pouvoirs sont censés être indépendants et permettre de créer un équilibre.

Dans le cadre de ses pouvoirs, le Parlement vote les lois, mais peut également contrôler l'action du gouvernement en recueillant des informations sur des faits précis concernant soit un service public (par exemple, l'état des prisons, la surveillance des fichés S), soit une entreprise nationale (par exemple, la SNCF), soit des questions de sociétés (par exemple, l'immigration ou le temps de travail).

Ce contrôle est réalisé *via* la création d'une commission. Chaque chambre peut créer sa commission. C'est ce qui s'est passé pour l'affaire Benalla : l'Assemblée nationale puis le Sénat se sont saisis de la question des fonctions précises d'Alexandre Benalla auprès du président de la République.

Les travaux de la commission de l'Assemblée nationale ont été vite terminés : en effet, la présidente de cette commission, étant proche du président Macron, ne souhaitait pas que l'enquête soit médiatisée trop longtemps. Si certains considèrent que peu d'informations ont été recueillies, la commission a été tout de même l'occasion d'entendre publiquement des hautes autorités de l'État.

Il en va différemment de la commission créée à la même période au Sénat. Le président de cette commission, Philippe Bas, n'est pas de *La République en marche*, mais des *Républicains* et il semble qu'il ait envie d'aller étudier en détail les fonctions de monsieur Benalla !

Monsieur Bas n'est toutefois pas seul puisqu'une commission est composée de vingt et un sénateurs tous partis confondus. Il faut bien comprendre qu'une commission d'enquête n'a aucun pouvoir de sanction et qu'elle n'a pas vocation non plus à remplacer les juges. Son rôle est plutôt un rôle d'information du grand public.

Pour ce faire, la commission peut convoquer toutes les personnes qu'elle estime utiles, lesquelles doivent témoigner sous serment. Ces auditions sont retransmises à la télévision, si bien que tout un chacun peut en prendre connaissance en direct.

À l'issue de ces auditions, la commission rend un rapport qui peut donner lieu soit à un débat à l'Assemblée ou au Sénat, soit à une proposition de loi.

Il est donc faux de prétendre, comme l'ont fait certains membres du gouvernement, que la commission d'enquête du Sénat cherchait à destituer le président de la République ou à prendre la place des juges !

La commission cherche uniquement à connaître toute la vérité, rien que la vérité… quitte à passer beaucoup de temps sur cette enquête et même à convoquer Alexandre Benalla lui-même le 19 septembre. Refusant cette convocation dans un premier temps, monsieur Benalla s'est finalement ravisé, en comprenant que sa présence était obligatoire et qu'il ne pouvait s'y soustraire.

La commission a six mois à compter de sa création pour rendre son rapport. Parions que d'ici le terme de sa mission, nous aurons obtenu les informations tant recherchées par les sénateurs !

Affaire à suivre…

LES CHIFFRES DE LA RENTRÉE

C'est la rentrée ! Même si c'est difficile, tout le monde est obligé d'y passer. Y compris les

881 400

enseignants de France qui viennent d'apprendre une mauvaise nouvelle : le ministre de l'Éducation nationale a annoncé qu'il comptait supprimer **1 800** postes d'ici 2019.

Comme la rentrée, ce n'est décidément pas facile pour tout le monde, autant se donner du baume au cœur avec quelques chiffres de l'été : pour ces vacances, la destination préférée des Français a été… la France, bien entendu ! Nous sommes

57 % à ne pas avoir quitté le pays, **16 %** d'entre nous ont choisi de partir en Espagne et **8 %** ont préféré visiter l'Italie.

Le budget moyen des familles de vacanciers a été de

1993 €

cette année. Finalement, heureusement qu'il y a la rentrée, ça laisse le temps de se préparer pour les prochaines vacances !

Anne-Sophie Biclet

Être médecin

Une affaire de conscience

Cette semaine, l'interview par un journal féminin du docteur de Rochambeau, président du syndicat national des gynécologues-obstétriciens[1] de France a provoqué une vive réaction sur Internet.

Le docteur de Rochambeau explique qu'il refuse de pratiquer des IVG[2], parce qu'il estime que c'est interrompre une vie et que la loi lui permet de refuser ce geste grâce à la **clause de conscience**. Beaucoup de gens estiment qu'une telle attitude est scandaleuse et une sénatrice disait il y a quelques jours que cette fameuse clause de conscience devrait être supprimée pour les médecins. De quoi s'agit-il ?

Le code de déontologie médicale, qui est un document donnant les règles de bonne conduite du médecin dans l'exercice de son métier, affirme qu'un médecin peut, pour des raisons personnelles ou professionnelles, refuser de pratiquer un soin, s'il ne s'agit pas d'une urgence vitale. Il doit alors en informer son patient et transmettre toutes les informations en sa possession au confrère qui le prendra en charge. C'est la **clause de conscience dite « générale »**.

Pour certains actes plus précisément, **la loi** a expressément dit qu'un médecin pouvait refuser de les pratiquer s'ils heurtaient sa conscience : c'est notamment le cas pour l'IVG, ainsi que pour d'autres gestes touchant la vie avant la naissance.

En effet, dans ce domaine en particulier, différents problèmes se posent pour les médecins : **il existe de profonds désaccords entre eux dans la définition de la vie humaine et de l'être humain**. Quand commence la vie ? Quand peut-on parler d'être humain ? Dès le début de la grossesse ? Et sinon sur quel critère ? Quel droit avons-nous sur celle-ci ?

Sur ces questions, les scientifiques ne peuvent être seuls à réfléchir, notre intelligence, nos croyances profondes, notre souci de vérité nous permettent aussi d'avancer vers la réponse la plus juste, la plus vraie. C'est cela, interroger sa conscience. Et c'est nécessaire parce que bien des choses de notre vie ne sont pas accessibles à la compréhension du premier coup d'œil. Le deuxième problème qui se pose pour les médecins est que, dans le cas de l'IVG en particulier, il ne s'agit pas (sauf cas exceptionnel) d'un soin en vue de guérir une maladie ou d'en empêcher une, ce qui est la vocation initiale de la médecine. C'est probablement pour cela que la loi renforce le droit du médecin à refuser de le faire s'il le souhaite.

Si l'on refuse la clause de conscience au médecin, on refuse d'être soigné par une personne humaine, qui, avec son intelligence, ses convictions, parfois sa foi, va prendre des décisions et la responsabilité d'un malade pour le soigner. On dit que le médecin est un technicien qui n'a pas à réfléchir, mais à faire les gestes qu'on lui demande : il ne prend aucune responsabilité, n'est pas impliqué dans la décision. Il s'agit d'un tout autre métier, qu'aucun médecin, je pense, ne souhaitera exercer. Car c'est cela le cœur de notre formation : réfléchir, décider, prendre la responsabilité de la santé de l'autre.

1. Les médecins qui s'occupent de la fertilité, des grossesses et des accouchements, ainsi que des organes génitaux féminins.
2. Interruption volontaire de grossesse, qu'on appelle aussi avortement. Il s'agit, par des médicaments ou une opération chirurgicale, d'interrompre la grossesse d'une femme qui ne désire pas avoir cet enfant.

Mikaël de Talhouët

Leclerc, distributeur d'électricité

Le *leader* de la grande distribution en France se lance dans le marché de la distribution d'électricité à travers le lancement d'une offre « *low cost* ».

Leclerc va déployer cet automne en France une offre de fourniture d'électricité pour les consommateurs. Son patron, Michel-Édouard Leclerc, vise 10 % de parts de marché avant 2025. Comment compte-t-il atteindre cet objectif ambitieux alors que ENEDIS (filiale de distribution d'électricité d'EDF) détient plus de 80 % de parts de marché et que d'autres concurrents sont déjà présents[1] ?

Avec un chiffre d'affaires de près de 44 milliards d'euros, 105 000 collaborateurs, bénéficiant d'un réseau de plus de 720 magasins en France et en Europe, ce géant de l'agroalimentaire est à l'affut de nouveaux débouchés pour pérenniser sa croissance. Alors que la guerre des prix fait rage entre les entreprises de la grande distribution (*Leclerc*, *Auchan*, *Carrefour*, *Intermarché*, *Casino*) et que pointe l'ombre menaçante d'un autre géant, encore bien plus grand, l'américain *Amazon*, le PDG de *Leclerc* mise sur la diversification de ses activités.

Après le déploiement aux résultats mitigés d'une application dédiée au *streaming* musical payant, *Réglo Musique* en 2015 et le lancement de son site de e-commerce en mars 2018, il engage désormais son groupe dans la distribution d'électricité avec une offre proposant des prix jusqu'à 10 % plus bas que ceux pratiqués par ENEDIS.

En s'inscrivant dans la chaîne de valeur entre le transporteur d'électricité, assuré en France par RTE (Réseau de transport d'électricité), et le consommateur, le futur distributeur *Leclerc* assurera, au même titre que ses concurrents, l'exploitation du réseau basse et moyenne tension sur lequel la plupart des clients finaux sont connectés. Si les coûts liés à l'acheminement de l'électricité et aux taxes sont incompressibles, Michel-Édouard Leclerc compte rogner sur les coûts et les marges relatifs à l'approvisionnement de l'électricité et à la commercialisation de son offre, la rendant ainsi plus compétitive.

Il fonde également sa stratégie sur deux atouts : le savoir-faire acquis dans le domaine de la distribution d'énergie à travers le maillage territorial et la dynamique de son réseau de distribution de carburants (deuxième réseau derrière *Total*, selon lui) et un « vivier » de 18 millions de clients *Leclerc* (dont 14,2 millions porteurs de la carte) à qui cette offre va être adressée en priorité.

1. Les entreprises pétrolières *Total* et *ENI* et la filiale de commerce en ligne du groupe *Casino*, *Cdiscount*.

Siegfried

Suède

Que se passe-t-il dans l'ancien royaume si tranquille ?

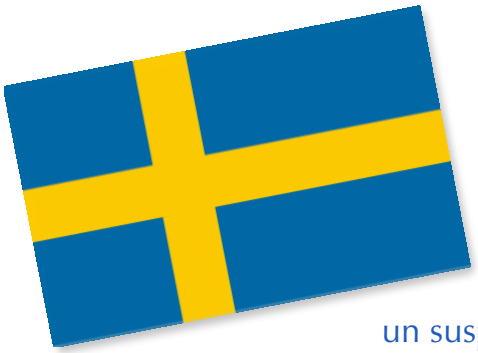

Jeudi dernier, la police suédoise a annoncé avoir arrêté un suspect dans l'affaire du vol de bijoux de la famille royale qui a eu lieu cet été et qui a choqué de nombreux Suédois.

En effet, comme dans un scénario de film hollywoodien, deux voleurs avaient cambriolé la cathédrale de Strängnäs (une ville située à 100 km de Stockholm, la capitale) et avaient volé deux magnifiques couronnes en or ainsi qu'un globe surmonté d'une croix, datant du XVIIe siècle et ayant appartenu au roi Karl IX et à ses deux épouses successives, Maria et Kristina.

Ce vol de trésors nationaux est d'autant plus choquant que les deux voleurs se sont introduits en plein jour dans l'église, qu'ils ont forcé la vitrine sécurisée et qu'ils se sont enfuis à bord d'un hors-bord sur le lac de Mälaren, ce qui pose la question de la sécurité des lieux.

Bien qu'il ne s'agisse que d'un cambriolage, le symbole est néanmoins fort, dans un pays attaché à sa monarchie. En effet, la Suède est une monarchie – son roi actuel descend d'ailleurs d'un Français nommé Jean-Baptiste Bernardotte. Cet ancien maréchal de Napoléon, élu roi de Suède sous le nom de Karl XIV Johan, avait fini par tellement apprécier le pays qu'il décida finalement de combattre contre l'Empereur et resta donc roi de Suède après la fin de l'Empire.

Depuis, la Suède a connu deux siècles de paix et de prospérité, étant restée neutre à l'écart des deux guerres mondiales et de leurs dévastations. Sa démocratie, son unité politique et son développement économique en faisaient même le modèle de la fin du siècle dernier pour tous les pays occidentaux.

Mais depuis vingt ans, son unité est fissurée et sa société connaît les mêmes divisions que le reste de l'Europe ; l'immigration afro-musulmane massive, le vieillissement de la population, la perte d'influence de l'Église protestante de Suède, les scandales de corruption à répétition et une criminalité galopante ont fragmenté les partis politiques qui dirigeaient le pays depuis 1945.

Les dernières élections qui se sont déroulées début septembre en sont une bonne illustration : face à l'émergence d'une troisième grande force politique nommée « Démocrates suédois » qui souhaite moins d'immigration, les partis centristes traditionnels ont du mal à s'accorder sur une coalition droite-gauche et le pays semble entrer dans une phase d'instabilité politique.

Espérons que le roi Carl XVI Gustaf et sa femme, la reine Silvia, bien que dénués de tout pouvoir politique, sauront, par leur influence, incarner l'unité et la permanence de la paix sociale dans ce grand royaume du Nord, naguère si tranquille et désormais en plein doute. ◎

Julien Magne

Le musée national de Rio part en fumée

Dans la nuit du 2 au 3 septembre dernier, un terrible incendie a ravagé le musée national de Rio de Janeiro au Brésil. C'est tout un pan du patrimoine historique, culturel et scientifique du Brésil qui est parti en fumée. Le président du pays a ainsi déclaré : « Aujourd'hui est un jour tragique […] Deux cents ans de travail, de recherches, de connaissances ont été perdus. »

Un musée de renommée mondiale

Le musée national venait de fêter le bicentenaire de sa création en juin dernier. Il avait été créé en 1818 par le roi Jean VI du Portugal et aménagé dans le palais Saint-Christophe, résidence des familles royales portugaises et brésiliennes. L'indépendance du pays y fut signée en 1822. Le musée conservait des collections d'une valeur inestimable, au total 20 millions d'objets. On pouvait y admirer le squelette de Luzia, plus vieil *Homo sapiens* d'Amérique du Sud daté de plus de 11 000 ans, découvert en 1970 par une Française. Mais l'édifice abritait aussi des momies égyptiennes, des squelettes de dinosaures ou des météorites.

Un incendie prévisible

Même si on ne connaît pas encore les raisons du départ de feu, il semble clair que l'on aurait pu éviter ce drame. En effet, les extincteurs automatiques ne fonctionnaient plus. Les bouches d'incendie à l'extérieur étaient vides, empêchant les pompiers d'y puiser de l'eau. Faute d'argent, le musée n'était pas en bon état. Seules dix salles sur trente étaient accessibles en mai dernier. En effet, certaines étaient rongées par les termites. Les employés décrivent également des plafonds qui suintent et des fils électriques à nu. L'ironie de l'histoire est que le musée allait enfin recevoir de l'argent pour un système anti-incendie.

Un pays en crise

Actuellement en pleine campagne présidentielle, le Brésil connaît une crise que cet incendie vient renforcer. Économiquement, la pauvreté a augmenté ces dernières années et la monnaie, le réal, a perdu beaucoup de valeur. La violence est un véritable fléau dans ce pays, liée en particulier au trafic de drogue. En moyenne, on compte sept meurtres par heure et la police semble à la peine pour résoudre ces problèmes, obligeant l'armée à intervenir.

Le Brésil doit également faire face à un afflux de réfugiés venant du Venezuela, pays voisin qui sombre dans le chaos. Enfin, politiquement, la campagne présidentielle est très incertaine. En effet, l'ancien président est en prison et beaucoup d'hommes politiques sont accusés de corruption ou de tricherie. Récemment, un candidat a même été attaqué, semant l'effroi dans le pays.

En conclusion, l'incendie du musée de Rio est un drame pour le Brésil. Ce pays, pourtant doté de richesses naturelles immenses (or, bois, fer, pétrole…), s'enfonce dans la crise. Il n'est pas sûr que les prochaines élections améliorent les choses.

Mélicène Syphore

Rentrée des classes à Jérusalem

Pour Firas, Yacoub et Nour, comme pour vous, fidèles lecteurs d'*Actuailes*, septembre est synonyme de rentrée des classes.

Mais à la différence de la France, pour nos trois amis qui la font à Jérusalem, cette rentrée a un parfum de victoire ; en effet, chrétiens en Israël, ils n'étaient pas certains, il y a encore quelques semaines, de pouvoir recevoir un enseignement chrétien dans leur pays.

L'État d'Israël, qui insiste sur le caractère juif de son pays, ne voit pas d'un très bon œil la floraison et le dynamisme de la centaine d'écoles chrétiennes en Terre sainte. Une série de lois et de taxes sur les institutions chrétiennes faisait craindre une fermeture de nombre de ces écoles. Or, plus de 30 000 élèves et étudiants les fréquentent. De grandes manifestations rassemblant toutes les communautés catholiques et orthodoxes et la fermeture de la basilique du Saint-Sépulcre de Jérusalem, le plus symbolique (et le plus touristique) des lieux de culte chrétiens en Palestine, ont fait plier l'État et la mairie de Jérusalem.

En se développant, la patriarcat latin de Jérusalem a souvent construit des écoles avant même d'édifier des églises afin d'apporter une véritable éducation chrétienne au plus près des fidèles du diocèse. Chrétiennes, ces écoles sont ouvertes à tous et accueillent des professeurs et de nombreux enfants de familles musulmanes qui y voient une force et une richesse pour leur pays.

Vous, les lecteurs d'*Actuailes*, savez combien le Proche-Orient est en crise et en transformation. La guerre qui sévit en Syrie et au Yémen, les troubles en Israël menacent directement nos frères chrétiens, nos aînés dans la foi, témoins vivants des premiers temps de l'Église ! Aujourd'hui, les écoles peuvent ouvrir, mais rien n'est définitivement acquis. Alors à l'occasion de cette rentrée, entre cartables et protège-cahiers, retrouvailles et emploi du temps, ayons une pensée pour Firas, Yacoub et Nour que nous devons soutenir par la prière afin qu'ils conservent leur place et construisent un avenir de paix en Terre sainte.

Sacha Balbari

© Emmanuel Pita

Faure Gnassingbé, président du Togo, et Xi Jinping lundi à Pékin.

Sommet Chine-Afrique

60 milliards de dollars d'investissements

Cinquante-trois chefs d'État et de gouvernement africains ont été reçus en grande pompe par le président Xi Jinping à Pékin pour le 3e Forum sur la coopération sino-africaine les 3 et 4 septembre derniers.

Cet événement, devenu incontournable au fil des années et témoin de l'importance grandissante du rôle de la Chine sur le continent africain, a été l'occasion pour le président chinois de faire des annonces de nouveaux investissements chinois en Afrique. Au total, 60 milliards de dollars (soit 52 milliards d'euros) ont été promis, dont 15 milliards sous forme de dons et de prêts sans intérêt pour les pays les moins avancés.

Des critiques ont commencé à apparaître ces dernières années sur le poids grandissant de la dette des pays africains vis-à-vis de l'Empire du Milieu. En effet, la Chine n'a pas toujours, dans le passé, été très regardante sur la santé financière des États à qui elle a prêté, créant des situations de surendettements chroniques. Conscient de cette problématique et soucieux d'assainir au moins en apparence la situation, le président, lors d'un discours fleuve d'ouverture du Forum, a tenu à préciser que les projets financés seront choisis selon des règles de viabilité économique très strictes.

Il semble qu'au-delà de l'annonce du montant conséquent des nouveaux investissements pour les deux prochaines années, c'est surtout cette volonté de mieux prêter qui soit à retenir de ce forum. On ne peut enfin s'empêcher de noter le décalage symbolique grandissant entre ce sommet Chine-Afrique, où se décident les investissements économiques structurants pour le futur de l'Afrique, et les sommets France-Afrique, de plus en plus ternes, où l'on parle beaucoup de développement, de droits de l'homme et désormais d'immigration, mais de moins en moins d'économie.

Cameroun : la tension monte

Les autorités camerounaises ont tenté samedi 15 septembre dernier d'interdire le début d'exode de centaines de familles anglophones fuyant les accrochages quasi quotidiens entre l'armée camerounaise et les bandes armées sécessionnistes. Beaucoup d'habitants des régions de l'ouest anglophone craignent, en effet, une recrudescence des combats à l'approche des élections présidentielles prévues le 7 octobre prochain.

La zone anglophone du Cameroun est en proie à des violences depuis maintenant deux ans, commencées lors d'une grève des instituteurs anglophones qui a rapidement tourné à l'affrontement entre groupes armés financés par des membres de la diaspora camerounaise des États-Unis et forces de sécurité camerounaises.

Un bol d'air d'altitude

Le 4 septembre, dans le cadre du projet « *Airbus Perlan II* », un planeur a réussi à atteindre une altitude de plus de 22 km : sans l'aide d'un moteur comme un avion ou une fusée ; sans air chaud comme un ballon ; sans battements d'ailes comme un oiseau… Comment peut-on monter aussi haut ?

Cela fait déjà un siècle que les hommes ont constaté que le ciel au-dessus de leurs têtes n'est pas agité que par le vent : on y trouve aussi des colonnes d'air qui montent et d'autres qui descendent. Comme quand vous passez votre main au-dessus d'une bougie : l'air réchauffé par la flamme monte. Essayez aussi de souffler sur votre main : l'air passe au-dessus ou en-dessous de l'obstacle. Alors imaginez un vent qui souffle sur une haute montagne : l'air doit contourner l'obstacle par-dessus, ce qui crée un courant d'air qui monte. Courant d'air que savent exploiter les condors dans les Andes comme les pilotes de planeur pour gagner de l'altitude.

Ce phénomène peut, dans certaines conditions, créer ce que l'on appelle une « onde de montagne » ou « onde orographique » après son passage sur le massif montagneux : une colonne d'air continue à monter et descendre, jusqu'à des altitudes qui peuvent atteindre les 30 km, notamment en cas de vents forts… Ce qui est justement le cas en Amérique du Sud à la fin de l'été, car de grosses masses d'air froid venues du pôle Sud créent des vents violents au-dessus de la cordillère des Andes. L'ascenseur rêvé pour atteindre des altitudes-record !

Voilà de quoi expliquer comment un planeur peut monter aussi haut, mais cette explication ne rend pas complètement hommage au défi technique que représente ce record : des modèles de climat utilisés pour identifier les journées aux conditions idéales, aux heures passées à concevoir et produire un planeur capable de monter aussi haut et à l'habileté des pilotes pour surfer sur les vagues d'air montant… C'est en fait une série d'exploits que nous saluons aujourd'hui. Une belle façon de revenir aux cours de physique et de mathématiques !

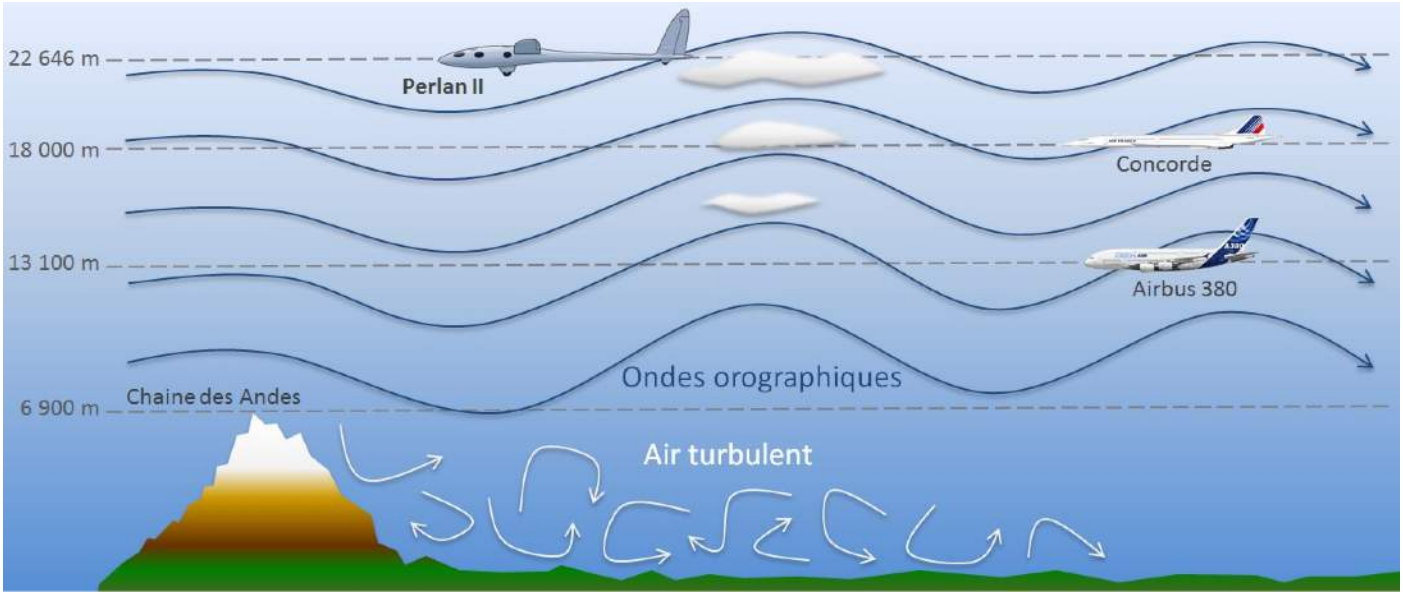

Et si vous faisiez du scoutisme ?

Si tu lis cet article, c'est que tu as entre 12 et 17 ans (ou presque). Et peut-être cherches-tu une activité parfaite… Et tu as bien raison !

Moi-même, je suis guide et cela fait cinq ans ! Je vais maintenant te parler dans cet article de toutes les raisons pour lesquelles je fais du scoutisme, pourquoi cela me plaît et t'expliquer un peu comment cela se passe et j'espère que cela te motivera à fond pour entrer, dès cette année, dans la compagnie de ton choix !

Je suis entrée chez les guides à 12 ans après avoir fait quatre ans de louvettes (qui ne sont pas obligatoires pour aller chez les guides) ; on dit alors que la louvette monte à la compagnie et quitte la clairière.

Tu pourras entendre des échos négatifs sur le bizutage des « culs de pat' » (nom donné aux nouvelles et aux nouveaux), mais surtout ne t'inquiète pas, ce n'est jamais bien méchant et parfois ça n'existe même pas ! La vérité, c'est que les nouveaux sont très bien accueillis et qu'ils s'intègrent vite dans leur petite patrouille, partageant très rapidement leurs délires !

La promesse est l'engagement que tu prends au cours de ta première année. Il t'engage à servir Dieu et ton prochain et à respecter la loi guide ou scoute. C'est un moment que tu n'oublieras jamais, qu'il se passe sous des torches, dans une forêt ou dans un pré, sous le soleil ou sous la pluie, ce moment restera à jamais gravé dans ton esprit.

Toi, la main sur le baussant faisant le beau salut scout et la main de ta chef de patrouille sur l'épaule sera un souvenir magique de tes années de guide.

Beaucoup d'activités se déroulent en patrouille, c'est là que tu apprends à vivre avec des filles que tu apprécies et d'autres moins, là où tu apprends à te débrouiller même quand l'une a oublié les sardines de la tente ou qu'il n'y a pas d'allumettes pour allumer le feu !

Le moment tant attendu de l'année, c'est le camp. Il dure quinze jours en été et c'est là que les choses les plus folles peuvent t'arriver ! Le lieu et le thème sont souvent annoncés tardivement pour laisser le suspense et c'est toujours une explosion de joie quand on nous annonce que l'on part au bord de la mer ou

près d'un lieu magique. Il y aura les installations, avec la fameuse tente surélevée dans les arbres dont tu as toujours rêvé, les olympiades où tu affronteras les autres patrouilles, le concours cuisine pour montrer tes talents de cuisinière, la surprise dans un haut lieu et encore de nombreuses activités merveilleuses et inoubliables !

Enfin, un coté très important du scoutisme : c'est le service et la spiritualité. Un prêtre est souvent assigné à une compagnie et vient régulièrement lui rendre visite, comme aux différentes patrouilles, pendant l'année. En patrouille comme en compagnie, vous commencerez l'activité par la prière et chanterez tous les matins l'angélus ; le dimanche l'activité commence par la messe et des jeux spirituels sont souvent organisés même pendant le camp où l'on a aussi la messe plusieurs fois ! Des temps forts qui renforcent vraiment la compagnie et la patrouille.

Voilà, chère future guide, cher futur scout, j'espère t'avoir intéressé(e) et donné envie de te lancer dans l'aventure du scoutisme !

Fraternel salut guide,
Victoire, CP du Condor

UN ZESTE DE SAGESSE

« La meilleur manière d'atteindre le bonheur est de le répandre autour de soi. »

Robert Baden-Powell (1857-1941)

Sophie Roubertie

© The State Hermitage Museum / Photo by Pavel Demidov

Le Joueur de luth

Caravage (1571-1610)

Et si nous commencions l'année en musique ?
Avec un peu de douceur et de poésie…

Un jeune musicien joue du luth. Il en pince les cordes d'une main délicate. Cet instrument, en forme de demi-poire, avec un manche à angle droit, est maintenant peu pratiqué. Il a pourtant, pendant longtemps, été celui dont les personnes de qualité devaient apprendre à jouer.

Carte d'identité de l'œuvre

Date : peint en 1595-1596
Taille : 94 x 119 cm
Technique : huile sur toile
Lieu d'exposition
musée national de l'Ermitage, Saint-Pétersbourg
Baroque

Sophie Roubertie

Sur une table en marbre reposent des partitions, dont celle qu'il est en train de travailler. Si vous regardez attentivement, vous constaterez qu'elle ne comporte pas les portées que vous connaissez, mais une tablature de luth, un système de notation spécifique à cet instrument, pour en faciliter la pratique. Le dessin est tellement précis que la partition a pu être identifiée.

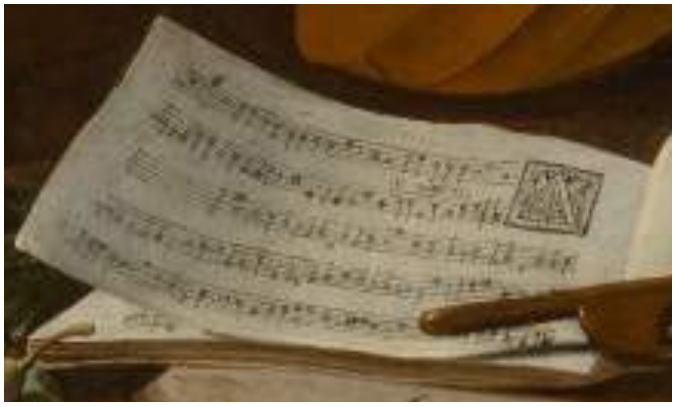

Un violon et son archet viennent compléter l'ambiance musicale qui est au cœur du tableau. On distingue des poires, de belles figues dont la peau a éclaté au soleil, des feuilles de vigne. Un bouquet complète cette nature morte. La blancheur des iris tranche sur le mur sombre. Le vase en verre permet des effets de transparence et de reflets.

La lumière qui éclaire le haut du corps du jeune homme vient de la gauche du tableau, légèrement en hauteur. Le reste de la pièce est sombre, noyé dans l'ombre, créant le contraste d'un clair-obscur qui deviendra la marque de fabrique du Caravage et influencera de nombreux peintres après lui.

Le regard du garçon est mélancolique. Il est tourné vers nous, mais ne semble pas vraiment nous voir.

Sa tête est légèrement penchée, ses lèvres sont entrouvertes, peut-être chantonne-t-il en s'accompagnant de son instrument. Il est vêtu d'une simple chemise blanche, largement ouverte sur la poitrine et les manches retroussées. Une fine étoffe blanche retient sa chevelure bouclée, d'un noir tirant sur le roux. ◎

Caravage, de son vrai nom Michelangelo Merisi, même s'il était talentueux, n'était pas un peintre très recommandable ! Après plusieurs séjours en prison, il s'est même exilé pour fuir la justice, qui le recherchait à la suite d'affrontements répétés entre bandes, parfois d'une extrême violence.

Du 21 septembre au 28 janvier 2019, le musée Jacquemart-André présente une exposition autour du séjour du Caravage à Rome. Dix œuvres de l'artiste italien, dont sept jamais présentées en France, sont accompagnées de tableaux de plusieurs de ses contemporains.

L'incendie de la cathédrale de Reims

Cher Jean,

Nous sommes en guerre depuis quelques mois déjà et nos espoirs d'une victoire rapide sur les Allemands s'amenuisent de plus en plus. Pauvre France ! Que va devenir la terre de nos ancêtres ?

Je viens de lire un des derniers écrits de Claudel, Le Noël de 1914 : je te le recommande ; c'est un texte magnifique et plein d'espérance pour ces temps emplis de tristesse.

Il y décrit les tours de la cathédrale de Reims en feu… Et c'est comme si j'y étais de nouveau. Terrible 19 septembre 1914 où nous vîmes l'édifice du baptême de Clovis et des sacres des rois bombardé.

Depuis le matin, la ville se trouvait sous le feu nourri des Allemands installés dans le fort de Berru érigé à proximité de la ville, mais la cathédrale n'avait pas encore été très endommagée (même si elle avait déjà subi quelques dégâts dus à de précédents bombardements) au grand soulagement de la population. C'est en début d'après-midi qu'elle a été touchée, puis l'incendie s'est propagé à grande vitesse dans la nef où étaient regroupés les blessés allemands et où étaient empilées les bottes de paille qui leur servaient de couchage. Affolés, les blessés ont tenté de fuir, mais ils en ont été empêché par la foule déchaînée contre eux. Il a fallu l'intervention du clergé de la cathédrale pour qu'ils soient évacués. Les flammes ont ensuite atteint la charpente en chêne. Le plomb qui recouvrait la toiture est entré en ébullition et s'est mis à couler partout sur les voûtes, dans les chéneaux et par les gargouilles : vision apocalyptique ! Tout le quartier brûlait. Les statues de la cathédrale semblaient se tordre de douleur et une immense colonne de fumée jaunâtre sortait de l'édifice.

Ce formidable incendie a marqué tous les esprits français, car nous avons pris conscience que les Allemands avaient voulu « nous atteindre à notre source même et nous frapper symboliquement dans notre racine ».

Mais il faut maintenant que je te cite ces quelques lignes de La Nuit de Noël de 1914 qui nous font comprendre pourquoi nous nous battons, nous, pauvres soldats, au sein des tranchées : « Nos pères, jadis, ont dressé ces deux tours au travers du soleil levant, ces deux tours qui nous gardent encore, Reims et ce beau vaisseau d'où ruisselait le baume sur toute la terre royale […]. Maintenant, tout ce qui était paille au-dessus de la terre est parti en flammes et en fumée ! Mais il nous reste la terre même où nous avons creusé une grande fondation. Ce que nous défendons, c'est notre bien, c'est le jardin qui tient à notre maison, c'est l'arpent carré dans lequel tient notre droit et notre destinée. Et ce que nous défendons, c'est Dieu même qui s'est remis à notre garde comme un petit enfant, car chaque peuple est né pour lui-même, mais la France est née pour tout l'univers afin qu'elle lui porte la joie. »

Bien à toi et vive la France !
Charles

Phaenomen

Érik L'Homme

Gallimard, collection Folio SF, mars 2018 (première édition de 2006 à 2009) 752 pages. 10,50 euros.

Pour commencer cette nouvelle année scolaire de suggestions de lecture, chers lecteurs, voici un livre pour les plus grands d'entre vous. J'alternerai, c'est promis !

La clinique du Lac, dans la campagne suisse, accueille des enfants étranges dont les parents se débarrassent avec bonne conscience. Violaine, Claire, Nicolas et Arthur, quatre adolescents souffrant de troubles psychiques, se lient d'amitié. Isolés dans cette clinique sensée être un havre de sérénité, ils ne reçoivent de l'affection que de leur médecin, Barthélemy, chaleureux, compréhensif et adepte de jeux de mots et charades assez déroutants... Soudain « le Doc » disparaît, mystérieusement enlevé par de pseudo-policiers. Ses quatre protégés n'hésitent pas une seconde : ils se lancent sur ses traces pour tenter de le retrouver...

Apprivoisant peu à peu leurs pouvoirs surnaturels, ils apprennent à se défier des technologies qui permettent de les pister et cherchent à décrypter les indices que le Doc a laissés derrière lui.

Cette histoire originale et construite de façon méthodique met en scène des personnages attachants. Chacun des héros a sa personnalité, son rôle dans le groupe, apprend à dominer sa faiblesse et apprivoiser ses dragons, au sens propre comme au sens figuré. Sympathiques, ils partagent une réelle amitié dans une quête haletante, voyage au fond de soi autant que course-poursuite.

Traque rythmée, angoissante et pleine de mystères sur fond de surveillance technologique terrifiante. NASA, FBI, services secrets, complot international... Accrochez-vous, l'imagination d'Érik L'Homme est sans limite !

La célèbre trilogie parue de 2006 à 2009 est réunie ici en poche.
À découvrir.

Pour garçons et filles à partir de 14 ans.

Retrouvez ce livre et une large sélection pour la jeunesse sur le site ***www.123loisirs.com****.*

***Actuailes* : www.actuailes.fr**
Directrice de la rédaction : Gaëlle Iordanow – **Contact :** contact@actuailes.fr
Communication et partenariat : Jean Le Blanc communication@actuailes.fr – **Réalisation :** Camille Cassan
Secrétariat de rédaction : Alix de Marcillac – **Site internet :** website-modern.fr – dons@actuailes.fr

Catherine Bertrand

Monsieur Je-Sais-Tout

Monsieur Je-Sais-Tout traite, avec beaucoup de justesse et de bienveillance, un handicap mal connu : l'autisme. Une comédie familiale assez fine pour un sujet grave, à partir de 10 ans.

Mes amis, quoi de mieux pour la rentrée qu'un bon *feel good movie* ? Vous le savez, c'est ainsi que les Américains nomment ces films qui donnent à leurs spectateurs une envie de générosité et d'amour pour leur prochain !

Monsieur Je-Sais-Tout est à ranger dans cette catégorie. Évidemment, l'intrigue est assez simple, le dénouement heureux et le *happy end* prévisibles. Mais François Prévôt-Leygonie et Stéphan Archinard, ses coréalisateurs, ont su déjouer tous les pièges de ce registre : pas de pathos inutile et des acteurs très justes dans la composition de leur personnage.

Vincent Barteau (Arnaud Ducret) est un joueur de football talentueux devenu entraîneur charismatique. Célibataire endurci, il a rompu tout lien avec sa famille, mène une vie quelque peu dissolue hors du club et prépare avec soin sa future carrière à l'étranger. Alors que sa mère est soudainement hospitalisée, il découvre l'existence de Léo, son neveu, et accepte à contrecœur de le garder une quinzaine de jours. Or, ce jeune garçon, magnifiquement interprété par Max Baissette de Malglaive, souffre d'une forme d'autisme : il est atteint du syndrome d'Asperger.

Léo a une intelligence hors du commun, mais son autisme l'empêche de nouer des rapports sociaux ordinaires, normés. C'est un peu tout le contraire de son oncle hâbleur, charmeur et qui, aux premiers abords, ne fait pas forcement preuve d'une grande finesse : 1,92 m d'amitié virile et bourrue face au frêle et délicat joueur d'échecs prêt à se recroqueviller dans sa bulle à la moindre émotion trop forte… Je vous laisse imaginer la cohabitation de ces deux-là ! Heureusement, Mathilde, le médecin du club où travaille Vincent, réussit à apprivoiser nos deux héros, ouvrant une porte dans le cœur du neveu et dans l'esprit borné de l'oncle…

Coupe du monde de rugby 2023

La France va-t-elle accueillir vingt-quatre nations au lieu de vingt en 2023 ?

World Rugby (l'organisme international qui gère le rugby à XV et à VII) s'interroge sur l'opportunité d'élargir le nombre de nations participant à la future coupe du monde qui se déroulera en France en 2023.

La question est maintenant de savoir si les équipes supplémentaires (l'Allemagne ou Hong Kong, par exemple) seront assez compétitives pour un tournoi à vingt-quatre. Lors de la Coupe du monde 2015 en Angleterre, des spectateurs avaient, en effet, payé des billets pour des matchs sans enjeu comme Afrique du Sud-États-Unis (64-0) ou Australie-Uruguay (65-3)...

Frédéric Michalak retourne au LOU en tant que conseiller

L'ancien joueur international de rugby Frédéric Michalak est le meilleur buteur de l'histoire du XV de France (436 points) ; et il avait terminé sa carrière de joueur justement au LOU (Lyon olympique universitaire) en mai dernier.
Le LOU est une équipe dont il faut se méfier : elle est actuellement 9e du classement du top 14 au bout de la troisième journée après une victoire sur Perpignan et, la saison dernière, elle avait réussi à arriver en demi-finale après avoir éliminé Toulon en barrage.

Tennis

Pour son troisième sacre à l'*US Open*, Novak Djokovic (*en photo*) a décroché son 14e titre du Grand Chelem face à Juan Martin del Potro.
Une victoire qui en fait l'égal de Pete Sampras et lui permet de se rapprocher de Rafael Nadal (17 grands chelems) et Roger Federer (20).
À suivre donc !

Volley

L'équipe de France de volley vient de débuter les championnats du monde en Bulgarie par une victoire face à la Chine.
Quatrième lors des derniers championnats du monde, l'équipe de France a débuté l'édition 2018 avec l'intention de monter sur le podium pour la deuxième fois de son histoire (elle avait terminé troisième en 2002).

– Quelle est la différence entre le temps et l'éternité ?
– Si je prenais le temps de te l'expliquer, il faudrait une éternité pour que tu la comprennes.

Pourquoi les Belges enlèvent-ils leurs lunettes lorsqu'ils sont soumis à un alcootest ?

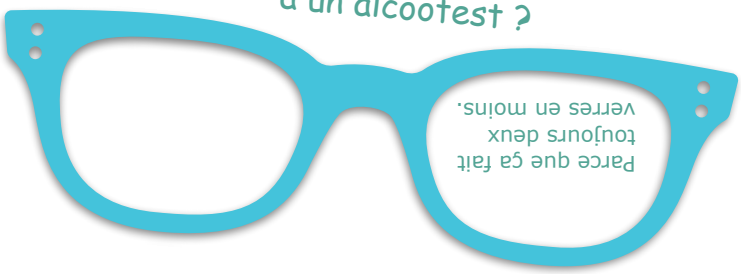

Parce que ça fait toujours deux verres en moins.

– Tu veux que je te raconte une histoire ? Il était une fois une tortue qui montait une colline...
– Et...?
– Attends, laisse-lui le temps de monter !

C'est une conversation entre une maîtresse d'école et son élève :
– Madame, madame, est-ce que je peux être puni pour quelque chose que je n'ai pas fait ?
– Mais bien sûr que non, on ne va pas te punir pour quelque chose que tu n'as pas fait.
– Eh bien, ça va, alors... Je n'ai pas fait mes devoirs hier !

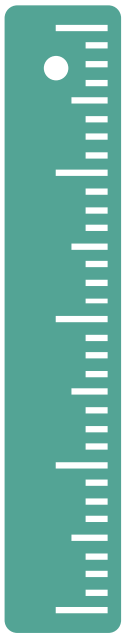

Quelle est l'opération mathématique préférée du garçon de café ?

L'addition.

Pourquoi dit-on « passer au crible » ?

Cette expression signifie examiner avec soin pour distinguer le vrai du faux, le bon du mauvais.
C'est de la Bible, et plus particulièrement du Nouveau Testament, que provient l'origine de cette expression. Lors de la Cène, Jésus utilise en effet l'image du crible, sorte de tamis servant, lors de la dernière étape de préparation du blé, à faire le tri en séparant le grain des résidus (la paille). Jésus utilise cette image pour expliquer la distinction entre le bien et le mal. Le Christ annonce ainsi à ses Apôtres que Satan allait « les passer au crible comme le froment », c'est-à-dire que Satan allait les analyser en détail afin de les tenter. Ce procédé permettrait de savoir s'ils sont véritablement de bons chrétiens ou s'ils finiront par se détourner de Dieu.
L'expression a ensuite perduré au fil des siècles parmi les religieux, avant de s'étendre progressivement au langage courant.